

Les subsides

C'est dans ses effets sur les particuliers qu'on peut le mieux évaluer les conséquences de ce grave déclin. Nous savons qu'il y a 100 000 chômeurs en Alberta et que leur nombre croît par milliers chaque mois. Le nombre de personnes qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage augmente au rythme de 5 000 par mois, et le pire reste à venir. Il ne se produira qu'au printemps, lorsque ces personnes ne recevront plus aucune forme d'aide. C'est justement le moment où le gouvernement est saisi du rapport de la commission Forget qui préconise des mesures draconiennes pour réduire davantage les prestations d'assurance-chômage.

Plus de 147 000 personnes vivent de l'aide sociale dans la province de l'Alberta. Le nombre des familles a augmenté de plus de 12 000 l'année dernière, et il augmente actuellement de 600 par mois. Chacun de ces indicateurs montre très clairement que cette province connaît une érosion radicale et terrible de son économie, qui était autrefois dynamique. On se demande alors ce que fait le gouvernement. La réponse, c'est qu'il ne fait pratiquement rien.

Cette tragédie se reflète dans d'autres secteurs de l'économie de l'Ouest. A la récente Conférence sur les perspectives agricoles qui s'est tenue la semaine dernière à Ottawa, les économistes du gouvernement ont déclaré que les revenus agricoles chuteraient de 60 p. 100 dans la province de l'Alberta. De plus de 50 p. 100 dans la province de Manitoba et de plus de 40 p. 100 dans la province de Saskatchewan. Le milliard de dollars promis par le premier ministre (M. Mulroney) ne fera que commencer à compenser l'énorme chute des revenus familiaux que les économistes du gouvernement prévoient pour 1987.

Dans le domaine du développement industriel et de la diversification nous connaissons également les faits. La décision du gouvernement d'agir à l'encontre de recommandations très claires, basées sur les critères des approvisionnements et services, à propos du contrat d'entretien des CF-18 a enlevé à l'Ouest du Canada une importante occasion de développement dans le domaine de la haute technologie. Cet incident est à l'origine d'une grande colère et d'une grande indignation dans tout l'Ouest. Les résultats de récents sondages montrent que les habitants de Colombie-Britannique et d'Alberta sont tout aussi révoltés contre le gouvernement fédéral que les habitants du Manitoba. Un récent rapport du MEIR montre que la province de Saskatchewan reçoit 18 millions en aide industrielle. L'aide à l'Alberta l'an dernier s'est élevée à 16 millions de dollars. Le Manitoba a touché 30 millions tandis que le Québec a reçu 430 millions et l'Ontario 267 millions.

● (1640)

Chose certaine, les Canadiens de l'Ouest commencent à trouver qu'ils n'obtiennent pas un soutien suffisant du gouvernement. Ils estiment que le gouvernement les trahit. Nous constatons avec intérêt que même les ministériels le disent. Le gouvernement de l'Alberta qui n'a jamais hésité à soutenir ses frères, a fait diverses déclarations dans les journaux selon lesquelles il estime être trahi.

Le premier ministre s'est rendu à Calgary où il a déclaré: «Oui, nous vous aiderons à faire fonctionner l'usine Syncrude.»

Une semaine plus tard, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a dit: «Je pense bien que nous ne pourrions rien faire pour vous, il faut que je réétudie la question». Cela a soulevé partout en Alberta et dans les autres provinces productrices d'hydrocarbures un tollé de protestations contre un gouvernement qui dit telle chose un jour et dit tout autre chose le lendemain.

Quelle a été la réaction du gouvernement? Cette réaction c'est de la poudre aux yeux, il n'y a pas d'autre terme. Au lieu de répondre à ceux qui criaient au secours, le gouvernement se lance dans une manœuvre de relations publiques, et avec une audace incroyable il cherche à faire figurer dans ses performances dans l'Ouest toute une série d'initiatives lancées par le gouvernement précédent.

Permettez-moi, monsieur le Président, de citer l'*Herald* de Calgary, numéros du 5 et du 6 décembre. Le vice-premier ministre (M. Mazankowski), dit ce journal, a fait une déclaration pour défendre les performances conservatrices dans l'Ouest. C'est fort intéressant à lire, parce que plusieurs des réalisations qui y sont énumérées sont dues à l'initiative du gouvernement précédent. Au sujet de ma province, le vice-premier ministre a dit que son gouvernement participe à l'accord du centre-ville de Winnipeg. Cela a été lancé en 1981. C'est nous qui avons fait démarrer cela. Le journal parle de l'accord sur les transports. C'est nous qui avons lancé et appliqué cet accord. Ensuite le ministre des Transports (M. Crosbie) est arrivé à Winnipeg vendredi, où il a convoqué une grande conférence de presse avec thé, café, brioches, muffins et tout le tralala pour annoncer un accord sur les transports que nous avons signé en 1983. Il a dit qu'il allait faire des choses merveilleuses, qu'il allait créer un institut des transports. Cela avait été annoncé en 1983. Il a dit qu'il interviendrait en faveur de Churchill. Cela avait été annoncé et décidé en 1983. Chacune des déclarations du ministre des Transports s'appuyait sur des ententes à exécution obligatoire qui avaient été conclues et scellées par le gouvernement fédéral précédent.

Quiconque lit le *Herald* de Calgary depuis quelques années sait que ses sympathies vont généralement au parti conservateur. Voyons donc ce que dit le *Herald* dans son éditorial du 6 décembre:

Néanmoins, Mazankowski induit les gens en erreur à bien des égards avec sa peinture en rose des réalisations du parti conservateur dans l'Ouest...

Il le fait en s'attribuant le mérite de mesures libérales comme la décision d'apporter une contribution de 200 millions de dollars aux Jeux olympiques d'hiver de 1988...

Il le fait en soutenant, sans preuve, que les emplois créés dans l'Ouest découlent directement des politiques fédérales. Avouerait-il que le chômage dans l'Ouest est uniquement la faute du gouvernement fédéral?

L'éditorial conclut ainsi:

Malgré la longue déclaration écrite de Mazankowski...

M. le vice-président: Même si je crois comprendre que le député cite un passage d'un document, pourrais-je lui demander de mentionner le vice-premier ministre (M. Mazankowski) en employant son titre de vice-premier ministre?